



Certificat :CA-93459-Z-132059-2019

CERTIFICAT DE PRODUITS BIOLOGIQUES

Ce document délivré par ECOCERT CANADA est émis à l'entreprise :

FERME LE GOGLU
570, rang Nord
ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, Quebec, G0R 4B0, CANADA
Type d'opération: PRODUCTION VEGETALE

Ce document est établi conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous sont conformes aux référentiels suivants :

- COR: Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 (2015)- Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 (2015)- Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).



Produits certifiés : Voir le SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS pour la liste détaillée

Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle : 15 avril 2020

Date de la certification initiale : 19 juillet 2003

Date de délivrance du nouveau certificat : 10 juillet 2019

Date de la dernière inspection : 21 juin 2019

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence suivante : 'Certifié par Ecocert Canada'.

Fait à Lévis, 10 juillet 2019

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA



Certificat :CA-93459-Z-132059-2019

SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS

FERME LE GUGLU

570, rang Nord, ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, Quebec, G0R 4B0, CANADA

- Produit certifié selon les normes de l'Accord sur l'équivalence des produits biologiques entre le Canada et les États-Unis (USCOEA).
- COR : Régime Bio-Canada incluant la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada, la norme CAN/CSGB 32.310 (2015)- Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CSGB 32.311 (2015)- Liste des substances permises.
- Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).



Produit(s) Biologique(s)

Marque(s) de commerce

Ail	Ferme Le Goglu
Basilic	Ferme Le Goglu
Betteraves	Ferme Le Goglu
Bettes à carde	Ferme Le Goglu
Carottes	Ferme Le Goglu
Cerises	Ferme Le Goglu
Choux kale	Ferme Le Goglu
Choux	Ferme Le Goglu
Choux-raves	Ferme Le Goglu
Citrouilles	Ferme Le Goglu
Concombres	Ferme Le Goglu
Coriandre	Ferme Le Goglu
Courges	Ferme Le Goglu
Courgettes	Ferme Le Goglu
Échalotes françaises	Ferme Le Goglu
Épinards	Ferme Le Goglu
Haricots	Ferme Le Goglu
Laitues	Ferme Le Goglu
Livèche	Ferme Le Goglu
Maïs	Ferme Le Goglu
Navets	Ferme Le Goglu
Oignons	Ferme Le Goglu
Patates douces	Ferme Le Goglu
Persil	Ferme Le Goglu
Poireaux	Ferme Le Goglu
Poires	Ferme Le Goglu

Fait à Lévis, 10 juillet 2019

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA



Certificat :CA-93459-Z-132059-2019

SOMMAIRE DES PRODUITS CERTIFIÉS

FERME LE GOGLU

570, rang Nord, ST-PIERRE-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD, Quebec, G0R 4B0, CANADA

Pois	Ferme Le Goglu
Poivrons	Ferme Le Goglu
Pommes de terre	Ferme Le Goglu
Pommes	Ferme Le Goglu
Radicchios	Ferme Le Goglu
Radis	Ferme Le Goglu
Romarin	Ferme Le Goglu
Rutabagas	Ferme Le Goglu
Sarriette	Ferme Le Goglu
Sauge	Ferme Le Goglu
Thym	Ferme Le Goglu
Tomates	Ferme Le Goglu
Tournesol	Ferme Le Goglu
Zucchinis	Ferme Le Goglu

Fait à Lévis, 10 juillet 2019

S. Houle, Directeur Général d'ECOCERT CANADA